



Le Tampon, le 18 January 2024

Association

Ligue Réunionnaise de
Tennis de Table



Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrft.re

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
20 rue Philibert TSIRANANA
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrft.re

Page Facebook

Agrément Ministériel

Siret
40900277100031

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Code APS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE LIGUE RÉUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE

DATE : vendredi 12 janvier 2024

LIEU : réunion en distanciel, outil ZOOM

HORAIRE : 19 h 00

PRESENTS : Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Fabrice BALAZI, Lyne-May CHELLIER, Marc DUBOURDIEU, Muriel FONTAINE, Mickaël HA-SUM, Camille JANICOT, Laurent PEQUIN, Kim METE, Thomas MONDON, Daniel THURIES, Jessie VERBAR.

EXCUSES : Manandraïbe RASANDISONA

NON EXCUSES : Jimmy FEN CHONG, Jean-Marc JACQUES, Christophe MOUQUET, Yannick SIGISMEAU, Alexandre VILLENEUIL

INVITE :

Mme la présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, dirige la réunion du Conseil de Ligue. Le quorum étant atteint, elle ouvre les débats à 19 h 05 et souhaite ses bons vœux aux présents.

0. Retour sur les points abordés lors du CL du 14/09/2023

Points abordés :

- Point sur les premières compétitions de la saison : RAS.
- Recommandations et propositions de la CRA : les organisations sportives sont améliorées même si de nombreuses consolidations sont envisageables. La formation d'un cadre formateur en métropole est acté (mi-février 2024).



2/10

- Examens partie théorique JA2 et JA3 : point de ce jour
- Rôles sur la page Facebook de Ligue : RAS
- Compte-rendu JIOI 2023 : RAS. Journée CROS organisée par ailleurs, jugée peu productive
- Recommandations HNR : toutes les propositions n'ont pas été prise en compte dans l'immédiat, propositions ce jour.
- Actions avec l'Éducation Nationale : voir Maxime MYKOLOW.
- Mission Ping VR : une mission qui semble bien avancer.
- Stage Jeunes du mois d'octobre : voir maxime MYKOLOW.
- Action Ping au Féminin : point de ce jour.
- Jeu des Açores : point de ce jour.

1. Adoption du compte-rendu du Conseil de Ligue du 14 octobre 2023 (VOTE)

VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

→ Le procès-verbal est adopté.

2. Agrément des nouveaux licenciés (VOTE)

Au 29/12/2023, la Ligue compte 556 adhérents (Compétition + Loisir), 5 licences Découverte et 66 licences Évènementielle. Le premier chiffre est en nette augmentation de 6,3 % par rapport à la saison passée à la même période 523 (409 en 2021, 327 en 2020).

A noter que la FFTT doit régler prochainement (mais après relances) le bonus de 800,00 euros octroyé pour atteinte des objectifs liés au nombre de licenciés sur la saison 2022/2023 (dans le cadre de la convention FFTT/LRTT).

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

→ Les nouveaux licenciés sont agréés à l'unanimité.

~~3. Compte-rendu du stage Jeunes du mois d'octobre 2023~~

Notre conseiller-entraîneur étant en congés, nous enverrons son compte-rendu d'action aux membres du CL, dès son retour.

4. Compte-rendu des journées Ping au Féminin et Sport Santé Bien-être

3/10

Cette journée organisée conjointement sur deux sites (Bois d'Olive dans le Sud et Deux-Canons dans le Nord) a encore été un beau succès. Les formules sont à présent éprouvées avec des ateliers de découverte du tennis de table sur St Pierre et une compétition ludique dans le chef-lieu. Ces journées sont agrémentées de nombreux autres ateliers (massage, naturopathie, yoga, fitness) et, nouveauté cette année, un atelier Ping VR qui a connu un gros succès sur les deux sites.

Le nombre de participantes a été important même si le nombre de présentes était inférieur au nombre d'inscrites dans le Nord. Plus de quarante licences Évènementielles ont été créées à cet effet (il y a eu beaucoup plus de féminines). 77 personnes à St Pierre (dont 20 bénévoles). Une publicité efficace de la part de ces opérations. Un article du Quotidien doit être envoyé.

L'organisation a été impeccable comme d'habitude avec un gros investissement humain (l'encadrement du TTSP, Isabelle notre présidente, Muriel, Jessie, Lyne-May, Maxime, David, ...).

Après cette belle journée, plusieurs dames nous ont déclaré leur intention de s'inscrire dans un club. Espérons que cela sera suivi d'effet.

Une question se pose : faut-il changer la date d'organisation (en début de saison) ? Est-ce trop près des vacances ? A St Pierre les gymnases sont plus disponibles début décembre qu'en milieu de phases sportives. A voir éventuellement lors de l'élaboration du futur calendrier.

5. Validation de l'examen JA 2 (VOTE)

Selon les instructions fédérales, et après observation/évaluation de deux scrutateurs de Ligue sur la journée N°2 des Critériums, 3 des 4 JA2 en formation ont obtenu la partie pratique du JA 2 et donc leur diplôme dans son intégralité. Il s'agit de :

- Gaël LAN CHING (CPP),
- Fabio MAMMOSA (AOR),
- Thomas PAYET (TTT).

Laurent DAMOUR doit être observé ultérieurement sur une autre compétition.

Le Conseil de Ligue doit entériner la validation du diplôme des trois licenciés cités ci-dessus.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

→ Les licenciés cités sont désormais détenteurs du diplôme de JA2 dans son intégralité.

6. Organisation de l'examen JA3, organisation de l'examen JA1

JA3 :

Après échanges avec la FFTT, M. Claude RAECKELBOOM viendra superviser sur deux compétitions (Coupe Régionale des Vétérans le 17 mars 2024 et les Finales par Classement les 14 et 14 avril 2024) Patrice FEN-CHONG et Jean-Marc JACQUES qui doivent valider la partie pratique de leur examen. Un certain nombre d'attendus a déjà été communiqué aux candidats.

JA1 :

3 des 5 inscrits initialement à la formation en ligne pour le JA1 ont planché sur la partie théorique de l'épreuve le vendredi 5 janvier dans une salle mise à disposition par Patrice FEN CHONG. Nous sommes en attente du retour fédéral pour les résultats.

7. Entérinement du classement du championnat de La Réunion par Équipes phase 1 (VOTE)

Le président de la CSR a déjà envoyé ce classement aux clubs.

Résultats Phase 1 - Saison 2023/2024

	Régionale Elite	Régionale 1	Régionale 2	Régionale 3	Régionale 4	Régionale 5
1	SPORTT 1	Cressonnière 2	SPORTT 3	ASSTELLA 1	SPORTT 4	SPORTT 7
2	Tampon TT 1	CP Possession 1	TT St Pierre 1	La Montagne 2	SPORTT 5	Cressonnière 3
3	Cressonnière 1	Aiglons 3	Aiglons 4	CP Possession 2	PICP 1	Tampon TT 5
4	Aiglons 1	SPORTT 2	AP Panonnais 1	Aiglons 5	Aiglons 6	SPORTT 6
5	Aiglons 2	La Montagne 1	Ste Marie TT 1	TT St Pierre 2	TT St Pierre 3	CP Possession 3
6	Tampon TT 2	Tampon TT 3	CDTT 1	Tampon TT 4	La Montagne 3	

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 12 (arrivée supplémentaire d'un conseiller)

→ Le classement de la phase 1 est entériné.

8. Composition du championnat par Équipes, deuxième phase (VOTE)

Le président de la CSR a déjà envoyé cette proposition aux clubs. Le SMTT a demandé l'inscription d'une équipe en R5.

Prévisionnel Phase 2 - Saison 2023/2024

	Régionale Elite	Régionale 1	Régionale 2	Régionale 3	Régionale 4	Régionale 5
1	SPORT 1	Tampon TT 2	Tampon TT 3	CDTT 1	Tampon TT 4	La Montagne 3
2	Cressonnière 1	CP Possession 1	TT St Pierre 1	La Montagne 2	SPORT 5	Cressonnière 3
3	Aiglons 1	SPORT 2	Aiglons 4	CP Possession 2	PICP 1	SPORT 7
4	Aiglons 2	SPORT 3	AP Panonnais 1	Aiglons 3	Aiglons 6	SPORT 8
5	Cressonnière 2	La Montagne 1	Ste Marie TT 1	TT St Pierre 2	SPORT 6	Tampon TT 5
6	Tampon TT 1	Aiglons 3	ASSTELLA 1	SPORT 4	TT St Pierre 3	SMTT 2

5/10

Le CPP3 n'engageant pas d'équipe, SMTT 2, après sa demande, dispose de la place vacante.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 12

→ La composition des poules pour la phase 2 est entérinée.

Un conseiller demande que les sanctions soient plus fortes contre les clubs (souvent les mêmes) qui font forfait de manière régulière et, souvent encore, sans alerter les équipes qui reçoivent et les attendent.

Il est répondu que des sanctions financières sont prévues, de même que des sanctions sportives le cas échéant. Il est réclamé un listing des sanctions distribuées aux clubs (cause de la sanction, date, club concerné, sanction prononcée ...).

Le secrétaire propose qu'un espace dédié reprenant ces informations soit prévu sur le site web de la LRTT. Il n'est peut-être pas nécessaire de spammer tous les clubs avec ce genre de problème.

Kim METE émet une idée intéressante : donner un pourcentage des amendes prononcées venant des clubs sanctionnés au bénéfice du club « lésé » par un forfait inattendu.

Mickaël HA SUM signale que sur la liste parvenue initialement, on parle bien de Aiglons 5 au lieu de Aiglons 3 en R3. Rectification sera apportée.

Plusieurs conseillers s'étonnent et déplorent de manque de rigueur de certains clubs qui ne rendent pas les feuilles de match dans les délais impartis. Des rappels seront faits avant le début de la compétition. Il est dommage que certains clubs se voient systématiquement sanctionnés.

Le TTSP regrette que 3 matchs soient parfois programmés sur la même journée dans sa salle (manque de place). Nous sommes tributaires des places enregistrées dans le championnat, le logiciel fédéral se chargeant de composer les rencontres. Des alternatives sont envisageables : avancer des rencontres, décaler les horaires ...

6/10

9. Entérinement du calendrier général sportif deuxième phase (VOTE)

Le secrétaire de la LRTT a envoyé une proposition aux clubs. Une modification apparaît avec la mention du tournoi de e-ping à la fin du mois de juin 2024.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 12

→ Le calendrier général, pour la phase 2 de la saison 2022/2023, est entériné.

St Pierre se propose d'organiser le tournoi de E-Ping de fin de saison (30 juin). Accordé sans souci. De même ce club souhaite accueillir de « petites » compétitions dans ses locaux pour la saison à venir. Le secrétaire signale que des demandes sont faites en ce sens auprès des clubs durant l'élaboration du calendrier de la saison à venir et qu'il suffit que le club se positionne.

Mickaël HA-SUM ne confirme pas encore l'organisation du tournoi du 3 mars 2024.

10. Championnat féminin (formule) (VOTE)

Une journée de compétition est prévue dans le calendrier sportif de la 2ème phase.

Nous proposons d'organiser le championnat Féminin sur cette journée, peut-être à St Leu (STELLA). La formule dépendra du nombre d'équipes inscrites (en principe départ en poules).

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10 (deux conseillers se sont excusés)

→ La journée se déroulera le dimanche 31 mars.

Les équipes sont à engager avant le 15 mars 2024.

11. Modifications, évolution des règlements sportifs pour la saison 2024/2025

Les modifications éventuelles, proposées par le HNR, à apporter pour la saison à venir sont les suivantes :

1) Mode de sélection des jeunes : résultats aux Critériums, un TOP sans coach et résultats aux championnats Jeunes. Wild-cards à prendre en compte (2 sur 4 et 5 joueurs, 3 sur 6 et 7, 4 sur 8 et au-delà ?)

7/10

2) Challenge jeunes par équipes : autoriser équipes de 2 si plus de 3 équipes engagées. Gestion des rencontres par les entraîneurs (une feuille avec toutes les rencontres par exemple) pour gagner du temps. Plutôt une question CRA.

3) Open Jeunes : on a déjà autorisé les Benjamins à faire les CRIT et l'OPEN cette année. Autoriser maintenant les minimes à faire les deux ?
Organiser un Open licence compétition et un Open licence Loisir le même jour.

4) Qualification aux championnats de France jeunes : sur un TOP (comme les adultes). Déplacer championnat de La Réunion Jeunes en fin d'année.

Une proposition ferme sera faite lors du prochain Conseil de Ligue, pour vote définitif au CL du mois de juin 2024.

12. Envoi d'un membre de la CRA pour obtenir le diplôme de formateur de formateur
Thomas PAYET se déplacera en métropole (BOURGES) à la mi-février 2024. On rappelle le but de cette formation qui est de s'affranchir de la disponibilité des cadres fédéraux lorsque nous voulons organiser des stages 1^{er} niveau en arbitrage et juge-arbitrage.

13. Envoi du responsable de la mission E-ping pour obtention d'un diplôme de référent

Nicolas LATCHIMY, chargé de mission, se rendra en métropole à la fin du mois de janvier pour obtenir son diplôme de référent e-ping. Cette formation est indispensable pour le projet ping VR que nous avons décidé de mettre en place dans notre île. Pour mémoire, cette action s'inscrit dans le contrat d'objectifs passé avec la FFTT.

14. Sortie aux Açores / stage de Jeunes en métropole – mai 2024

Nous aimerions participer à ce déplacement mais nous sommes dans l'inconnu. La compétition n'aura pas lieu aux Açores pour cause d'élections locales. Elle doit donc être organisée dans une autre île (on ne sait laquelle).

Nous nous donnons jusqu'à mi-février dernier délai pour prendre une décision définitive.

Si le dossier n'a pas avancé d'ici-là, nous prévoyons d'envoyer une sélection de 8 jeunes et 2 cadres à Joué Les Tours au mois de mai.

8/10

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

→ Cette sortie éventuelle est actée.

15. Accompagnement des jeunes en métropole (championnats de France)

Cette action avait pu être proposée l'année passée du fait de l'obtention de subventions pour cela. Ce n'est pas le cas cette année. Si l'intérêt du déplacement de notre conseiller en métropole est évident, il est en revanche très coûteux pour le peu de joueurs concernés (au mieux 4 dans les championnats de France Jeunes).

C'est dans les Finales par Classements que nos représentants ont le plus de chances de briller. Proposition de la présidente : **fonction des résultats aux Finales par Classements (présence de jeunes), nous déciderons si nous envoyons notre conseiller en soutien.**

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

→ Proposition retenue.

16. Questions diverses

- **Tournoi ping VR au mois de juin 2024 (le 30) :** à St Pierre, joueurs de clubs à former et moyens techniques à tester
- **Propositions pour le Mérite Régional (à remettre lors de l'assemblée générale du 2 mars 2023):** le président de la commission nous propose

Médaille d'Argent : Julien GAUDET

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

→ Julien GAUDET est élevé au grade du Mérite fédéral d'Argent

Médaille de Bronze : Alain ALEXANDRINO, Kim METE

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

→ Alain ALEXANDRINO est élevé au grade du Mérite fédéral de Bronze

9/10

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 9

→ Kim METE est élevé au grade du Mérite fédéral de Bronze

- **Orientation d'achat de matériels à destination des clubs** : balles et raquettes d'initiation, séparations, tables handi

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

→ Ces matériels seront achetés en priorité en 2024 pour les clubs.

- **Convention avec la société VICTAS** : la convention sera signée et renvoyée. On rappelle les avantages de cette convention (1 500 euros de matériel, 25 % de réduction).

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

- **Remboursements liés à l'affaire judiciaire** : les versements d'un des deux prévenus est très chaotique et ne respecte en rien l'échéancier initialement prévu. Nous avons alerté la Fédération sur ce sujet. Elle prendra sa décision concernant la possibilité de retirer une nouvelle fois la licence de la personne incriminée. La FFTT devrait envoyer un courrier au principal intéressé pour l'avertir des nouvelles sanctions qu'il encourt.
- **Ouverture d'un compte bancaire au Crédit Agricole** : nous avons entrepris les démarches pour ouvrir un compte dans cette banque. Nous abandonnerons progressivement notre établissement actuel (la CEPAC). Nous ne sommes pas entièrement satisfaits des prestations de la CEPAC et le CA nous a octroyé une belle subvention de 7 000,00 euros pour mener à bien certains de nos projets.
- **Compte-rendu AG fédérale 2023** : une surprise assez inattendue a été enregistrée au mois de décembre 2023. Le Budget Prévisionnel n'a pas été voté (retoqué par

l'AG). Ce BP doit donc être revu ; c'est une première au niveau FFTT. Une nouvelle AG en distanciel est prévue en mars 2024.

- **Championnat de France des Régions** : nous ne participerons pas à celle compétition.
- **Augmentation des tarifs** : sur recommandation du HNR, les tarifs des stages en internat devraient encore être augmentés et une participation demandée aux regroupements. Cette décision ne sera prise qu'en Conseil de Ligue.
- **Stagnation des tarifs sur les licences** : la FFTT ne bougeant pas ses tarifs après une forte hausse cette saison, nous n'estimons pas devoir bouger les tarifs.
- **Date de la prochaine réunion** : le samedi 27 avril 2024, en présentiel, au CREPS de ST PAUL.

10/10

Mme la Présidente lève la réunion à 19 h 45.

La présidente

Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Secrétaire général -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 66 65 82 – Mèl. : secretaire@lrтт.re – Site Web : www.lrтт.re

Le secrétaire

Marc DUBOURDIEU

CQP en distanciel, VAE pour le CQP